Ceuta (Esp.) : un juge ordonne le retour en Espagne d'un groupe de 14 mineurs marocains expulsés vers le Maroc

20/02/2022 à 13h29



Ils faisaient partie des 2.000 migrants mineurs marocains arrivés à Sebta (Ceuta) en mai 2021 et expulsés en août dernier, dans le cadre d'une opération menée notamment par le ministère espagnol de l'Intérieur. Retour sur une histoire rocambolesque.

Un juge d'instruction de Sebta (Ceuta) a ordonné le retour en Espagne d'un groupe de 14 mineurs, de nationalité marocaine, qui avaient été expulsés de la ville en août dernier, rapportent plusieurs médias espagnols.

Les mineurs faisaient partie des quelques 2.000 enfants et adolescents qui avaient réussi à entrer dans la ville à la mi-mai 2021. Ils ont cependant été « soudainement expulsés vers le Maroc dans le cadre d'une opération menée par la délégation gouvernementale et parrainée par le ministère de l'Intérieur, avec le collaboration de la mairie », explique le quotidien espagnol El Pais.

Dans sa décision, le magistrat a considéré que la procédure légale n'a pas été respectée et que le droit fondamental à l'intégrité physique et morale des mineurs a été violé. Leur expulsion de Sebta (Ceuta) a omis « toutes les procédures » et placé les enfants renvoyés dans une situation de « risque important », détaille le journal en ligne Eldiario.es.

Le juge a rejeté catégoriquement les principaux arguments avancés par la délégation gouvernementale espagnole à Sebta (Ceuta) et le procureur pour justifier les rapatriements lancés à la mi-août. Selon eux, cette procédure était conforme à l'accord signé en 2007 entre l'Espagne et le Maroc sur la coopération concernant la prévention de l'émigration illégale des mineurs non accompagnés.

(…)

H24info